



Le National assouplit déjà la loi sur le CO₂

La Chambre du peuple a refusé mardi de fixer la part des efforts à réaliser en Suisse pour réduire les émissions polluantes

La Suisse doit réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à 1990. Le National s'est attaqué mardi au problème du réchauffement climatique, dans le cadre de la révision intégrale de la loi sur le CO₂ (nos éditions de mardi). Mais il a modifié le projet du Conseil fédéral, refusant de fixer la part des efforts nationaux dans la loi.

L'Accord de Paris sur le climat, ratifié en 2015, introduit une nouveauté: une partie des réductions d'émissions polluantes peut être réalisée au niveau international. Mais pour y parvenir, il faut se fixer des objectifs internes. Le gouvernement voulait que les réductions nationales de gaz à effet de serre représentent 60% du total et celles à l'étranger 40%. Par

97 voix contre 95 et 1 abstention, le Conseil national a décidé d'éliminer ces pourcentages de la loi. Le climat ne connaît pas de frontière, a expliqué Christian Wasserfallen (PLR/BE) pour justifier cette proposition soutenue par les libéraux-radicaux et l'UDC.

Sans objectif national, il manquera une direction vers laquelle s'orienter, a mis en garde la conseillère fédérale Doris Leuthard. Il manquera aussi un signal clair envers l'économie et la société. Une minorité emmenée par le PDC et soutenue par la gauche et les Vert'libéraux aurait souhaité aller beaucoup plus loin que le Conseil fédéral en inscrivant la part des efforts nationaux à 75%. Il n'en sera rien.

Outrée, Greenpeace estime que le National «se moque de notre avenir climatique». Avec une telle décision, ajoute l'association SwissCleantech, «la Suisse se marginalise en Europe». Le débat se poursuivra la semaine prochaine au parlement. ATS/P.M.